

Perspectives pour le travail

Hugues Puel

juillet 2000

Avec les bouleversements du chômage de masse qui accompagnent la mutation technique et économique des pays industrialisés dans les deux dernières décennies du XXème siècle et avec la désarticulation des économies du Tiers monde engendrée par la nouvelle division internationale du travail, la question de l'emploi et du travail prend une importance majeure. Elle doit être mise en perspective à l'aube du XXIème siècle.

Pour fonder des convictions ambitieuses mais réalistes, cette mise en perspective doit renoncer à des utopies trop facilement disponibles qui reviennent de façon récurrente sur le devant de la scène dans les périodes de montée du sous-emploi comme la séparation complète du revenu et du travail ou comme l'idée d'une substitution totale de l'homme par la machine. L'observation des faits et la connaissance de l'histoire sociale nous orientent vers des positions moins radicales que certains discours, mais néanmoins fort ambitieuses et difficiles à mettre en œuvre, si l'objectif est de promouvoir un authentique humanisme du travail..

1- Ce qui est en crise, ce n'est pas le travail, mais nos systèmes de l'emploi.

Au début des années " quatre-vingt ", on avait connu le thème de l'allergie au travail qui était susceptible d'affecter les nouvelles générations. Les études sociologiques sérieuses ont fait litière de ce cliché. Lorsque l'environnement du travail est correct, la rémunération normale par rapport au marché, lorsque le climat de l'entreprise est sain, on ne constate chez les nouvelles générations aucune baisse de motivation au travail par rapport aux anciennes. Ce ne sont là que conversations de salon ou de café du commerce, sans fondement autre que des fantasmes ou des faits isolés de leur contexte.

Il faut savoir ce que travail veut dire. La confusion intellectuelle est ici la règle. En son sens fondamental, le travail est toute activité de transformation des rapports des hommes à la nature et des rapports des hommes entre eux. Avec la complexification de la société, cette deuxième forme, qui est le travail d'organisation, est devenue prédominante, car il est évident que c'est dans le rapport de l'homme à la nature que l'intervention de la machine et des techniques a été la plus spectaculaire et que la substitution de l'homme à la machine a été la plus poussée.

Le travail n'est lui-même qu'une forme de l'activité humaine. Celle-ci est beaucoup plus vaste et profonde. En effet en tant qu'être spirituel, l'homme a une activité immanente de pensée, de réflexion et de volonté. Il peut aspirer à la contemplation, à l'activité intellectuelle, esthétique et spirituelle, sans que cela s'apparente à une quelconque allergie au travail. L'activité immanente de l'esprit est même la plus caractéristique de l'humanité : l'homo sapiens l'emporte sur l'homo faber. Notre civilisation l'a trop oublié. Une nouvelle culture devrait le promouvoir.

Quand nous parlons aujourd'hui du travail, nous parlons en fait de l'emploi ; Celui-ci n'est que la forme relative que prend le travail dans les sociétés économiques modernes. L'emploi est devenu le système de l'emploi : avec un droit du travail de nature légale (code du travail) ou contractuel (conventions collectives). C'est donc une activité civilisée qui s'exerce dans le cadre d'institutions : les entreprises à statut commercial ou social, les administrations publiques, les associations privées. En cas d'abus, des recours sont possibles. Des organisations de salariés (les syndicats) veillent au respect des droits des travailleurs. Des recours de droit sont organisés devant des tribunaux (par exemple en France la juridiction paritaire des prud'hommes).

Tout cela ne s'est pas construit en un jour. Il y a toute une histoire sociale marquée par des luttes et des rapports de force qui a permis la construction de cette organisation. Tout cela ne fonctionne pas sans difficulté et on peut constater sur le terrain bien des abus.: chantage au licenciement, conditions de travail dangereuses ou malsaines, charge mentale excessive de certains emplois, non respect des lois et règlements, discriminations multiples, harcèlement moral ou sexuel. Néanmoins tout cet environnement juridique de protection du travail a le mérite d'exister et par le jeu

de la démocratie représentative, il peut être amélioré. Même si les inégalités sont évidentes à l'intérieur du monde salarié, ce système permet à la majorité des salariés des pays industrialisés de bénéficier de conditions de travail et de rémunération satisfaisantes. Que beaucoup d'entre eux peinent à découvrir une signification humaine plus profonde à cette activité ne condamne pas nécessairement le système salarial lui-même, mais plaide pour de nombreux aménagements des pratiques, des institutions et des consciences.

L'Organisation Internationale du Travail (OIT) qui représente non seulement les Etats, mais aussi les organisations internationales d'employeurs et de salariés s'efforce au niveau mondial d'améliorer les choses, d'une part en informant sur la situation du travail et de l'emploi de par le monde, d'autre part en faisant signer aux Etats des conventions visant à améliorer les normes du travail dans les différents pays membres. Cela va lentement, les moyens de faire connaître les abus sont largement insuffisants, les moyens d'exiger l'application font cruellement défaut, mais l'OIT a elle aussi le mérite d'exister et indique les voies de l'action lorsque se manifestent celles de la volonté d'engagement.

2- Que faire de nos systèmes de l'emploi ?

D'abord les construire dans les pays où il n'y en a pas : mise en place d'une législation sociale, aide à la formation de syndicats de salariés et d'organisations d'employeurs, encouragements à la négociation collective, développement d'aspirations à la démocratie économique.

Le sous-développement est sans doute le fait d'une croissance économique insuffisante, mais nous prenons conscience de plus en plus que c'est d'abord l'inexistence des institutions et du droit. La communauté internationale est responsable de cet état des choses. Tant que nombre d'Etats n'auront pas les moyens en territoire, en organisation, en stabilité, en capacité d'agir dans les conditions de la paix, un système de l'emploi ne peut exister. Le travail est alors livré, comme on peut le constater, à tous les abus de l'exploitation de ceux qui n'ont plus à vendre que leur force de travail ou leur propre corps. Les rémunérations demeurent misérables et, dans les situations extrêmes, ne permettent même pas la reproduction

démographique. La question est d'abord celle de la constitution de véritables Etats-Nations, puisque telle est la forme actuelle de participation à l'organisation internationale des Nations Unies, en attendant l'émergence de formules nouvelles, correspondant mieux aux aspirations d'une société civile internationale en voie d'émergence. La planète se partage aujourd'hui presque 200 Etats, dont la majorité n'ont pas les moyens d'être de véritables Etats, donc de mettre en place un véritable système de l'emploi qui fasse barrage aux formes les plus extrêmes de l'exploitation du travail.

Nous sommes renvoyés ici aux réflexions et propositions de l'Alliance pour un monde pluriel, responsable et solidaire en matière de gouvernance mondiale.

Pour les pays depuis longtemps industrialisés et où le travail démocratique a permis la construction de ces systèmes de l'emploi, que faire pour les améliorer?

Les années dites de crise de 1980 à 2000 ont été riches d'enseignements dont nous devons tirer profit, en particulier ceux des pays de l'Europe des Quinze. L'Europe sociale existe, non pas dans l'harmonie et la cohérence, mais dans le volume des masses financières consacrées à répondre aux problèmes de protection sociale et dans la richesse d'expérimentation des politiques sociales, ainsi que dans l'importance des conventions collectives de travail. Par exemple, face à la montée du chômage, dont le volume a été multiplié par 10 entre 1970 et la fin du siècle, les gouvernements français n'ont pas été inertes. On peut ironiser sur le nombre extravagant de programmes qui ont été lancés pendant les deux dernières décennies du siècle et y voir l'effet d'un tracassin bureaucratique. On peut aussi y lire l'effort pathétique de gouvernements pressés par l'opinion pour tenter de répondre à un mal social aggravé par les choix géopolitiques de la construction européenne, qu'on les considère ou pas comme stratégiquement justifiés (les choix de Maastricht avec la priorité donnée à la constitution de la monnaie unique plutôt qu'à la promotion du plein emploi).

Qu'avons nous appris de cet effort qui n'est pas si dérisoire qu'on le dit parfois ?
Quelles leçons pouvons-nous en tirer ?

Comme nous l'avons vu, le système de l'emploi a pour principale fonction de protéger ceux qui sont à l'intérieur, les " in " ou les inclus. Avec ses protections et ses droits acquis, un système de l'emploi développé a pour effet de rigidifier la situation. En période de stagnation ou de faible croissance, il tend à rendre plus difficile l'entrée de ceux qui n'en font pas encore partie, les " out " ou exclus. C'est l'effet de sélectivité du marché du travail, bien connu des agences pour l'emploi et des associations de défense des chômeurs. Cela veut dire que des politiques macro-économiques de croissance et d'expansion sont nécessaires au bon fonctionnement du système de l'emploi. Cela ne veut pas dire qu'il faut faire de la croissance à tout va avec n'importe quel contenu ni qu'il faille transformer toutes les politiques sociales en sous-produit des politiques de l'emploi, mais cela veut dire que face à l'ampleur des besoins non satisfaits, les utopies de la croissance zéro sont à jeter dans les poubelles de l'histoire.

Il faut donc conserver, améliorer et étendre les systèmes de l'emploi en travaillant sur ses marges. Beaucoup est à faire dans le rapport entre le système éducatif et le système de l'emploi. Des passerelles beaucoup plus nombreuses devraient être lancées. La formation pendant toute la vie devrait permettre à un nombre important de salariés de se recycler dans le système éducatif, tandis que des enseignants en nombre seraient détachés dans le système productif, apportant leurs idées et trouvant dans les milieux de la production les voies et moyens de renouveler leur pédagogie. C'est là une piste pour tisser des liens entre tous les systèmes partie prenante, sans ruiner ni la production ni les droits acquis. Le système domestique bénéficierait de congés parentaux développés sans que le système productif n'en souffre et au bénéfice du système de l'emploi. Les anciens du système de l'emploi aux ressources assurées par leur retraite à financement collectif ou individuel peuvent contribuer à la montée d'organisations innovantes et socialement utiles ou riches de signification pour leurs membres. Des associations peuvent combiner travail salarié et bénévolat dans des structures aux ressources d'origines mixtes : services vendus sur le marché, dons privés et subventions publiques. A côté d'une économie capitaliste avec ses multinationales leader sur le marché mondial et leurs innombrables sous-traitants, se tissent ainsi les réseaux de toute une économie sociale ou solidaire, poussée par des motivations plus complexes que l'intérêt

matériel et le profit : l'aspiration démocratique, l'innovation sociale, l'altruisme, la compassion.

3- Le système de l'emploi peut être amélioré, mais ne répondra pas automatiquement à tous les maux sociaux.

Si l'on accepte les perspectives esquissées plus haut, les engagements possibles pour améliorer nos systèmes de l'emploi sont multiples. Le champ de la générosité, de l'idéalisme et de l'utopie demeure largement ouvert. Mais la logique proposée ne répondra pas à tous les maux sociaux.

Quelles que soient les aides et les adaptations, certains ne peuvent accéder au système de l'emploi. On ne dira pas trop vite qu'ils sont inemployables. Pas avant d'avoir écouté leurs itinéraires et leurs difficultés. Pas avant d'avoir analysé la nature des offres d'insertion professionnelle qui leur sont faites. Mais certaines destructions psychiques sont si graves, enracinées qu'elles sont dans des histoires familiales tragiques, que peu de place est laissée à l'espérance. Le monde des prisons révèle tous ces échecs de la socialisation. Il y a là une réalité irréductible. On ne peut avoir l'optimisme d'un Victor Hugo pour qui ouvrir une école, c'était fermer une prison.

Ces échecs de l'humanité ne sont pourtant pas dépourvus de signification. Ils nous renvoient à nos propres fragilités, à nos blessures intimes, aux fractures personnelles et sociales. Elles font partie de l'humanité dont nous sommes partie. Elles doivent nous éviter de penser à des systèmes d'organisation économique qui prétendraient les résoudre. Si la démarche utopique est une perspective à intégrer dans notre approche des problèmes du travail, on doit dénoncer les utopies dangereuses qui nous engagent dans des voies mutilantes pour l'humanité.

Les projets d'allocation universelle ou de revenu d'existence sont de ce type. La dissociation complète du travail et du revenu est une erreur anthropologique majeure. Un raisonnement à partir de la situation dans de nombreux pays d'Afrique noire permet de le comprendre.

On connaît la force des réseaux familiaux de solidarité en Afrique noire. A sa naissance, le jeune africain est criblé de dettes de reconnaissance vis à vis de sa famille. Il n'aura pas trop de toute sa vie pour éteindre cette dette, à supposer que cette extinction elle-même soit concevable : services, cadeaux, participation à des fêtes, accueil de frères et de cousins, prises en charges de membres de la famille en difficulté, tout est dû, pourvu que les moyens donnés par un poste de fonctionnaire et de salarié d'une grande entreprise semble les fournir. Avec la crise économique en Afrique, faire face à ces multiples formes de la dette fondamentale est d'une extrême difficulté, voire quasi impossible. Peu nombreux sont ceux qui parviennent à gérer la situation sans rompre avec la famille et tomber dans un isolement social redoutable ou sans crouler sous le poids des services à rendre et des charges à assumer. L'idéal est évidemment une gestion de l'entrée en modernité permettant d'assumer certains devoirs reconnus comme importants pour le maintien du lien familial, sans se laisser accabler par des obligations disproportionnées aux ressources. Mais cette difficulté est éclairante de la nature du lien social. L'instauration sociale de l'individu ne saurait être l'autonomie complète d'un individu qui reste un animal social et politique.

La création revendiquée par beaucoup aujourd'hui d'un revenu d'existence pour tous ou de allocation universelle peut être inspirée de bons sentiments. Cependant, elle mettrait l'homme moderne d'une société économique assez riche pour se doter de ce dispositif social dans une situation exactement inverse de celle de l'Africain criblé de dettes, mais encore plus inhumaine. Voilà donc qu'avec son revenu d'existence le nouveau-né surgit dans la société comme créancier d'une allocation qui lui est individuellement attribuée et qui sans doute le reconnaît socialement, mais en même temps le libère de tout lien de dette vis à vis de ses géniteurs et de son entourage familial. Par le fait même, il ne peut profiter d'une solidarité qui n'existe plus, puisque la société lui a déjà donné son dû. Si du fait de la précarité de l'existence et de malheurs divers, l'allocation universelle et ses propres ressources ne lui permettent pas de vivre humainement, il ne peut plus compter sur la famille. Comme chacun de ses membres ont été également dotés par la société, il n'y a plus rien à attendre d'elle. Elle a déjà donné.

Des systèmes sociaux complexes comme le système de l'emploi avec sa consistance institutionnelle, mais aussi avec ses limites, sont beaucoup plus à même

de répondre aux jeux complexes du donner, recevoir et rendre qui constitue la trame des liens sociaux. Il peut s'y affirmer, non pas de façon automatique et mécanique, mais de façon consciente, précaire et contingente, c'est-à-dire humaine, la nécessaire autonomie de l'individu en situation de modernité. Les liens sociaux sont perpétuellement à tisser et à retisser dans une société technique, économique et de plus en plus urbanisée, en mobilité incessante. On ne peut faire confiance à un dispositif lourdement bureaucratique, comme l'allocation universelle ou revenu d'existence, pour répondre à un tel problème.

4- Face à une situation complexe, des réponses plurielles.

Le travail n'est pas une valeur en voie de disparition. Sans doute change-t-il. Il n'est plus le travail de la société rurale traditionnelle. Il n'est plus le travail de la révolution industrielle. Il ne disparaît pas pour autant. Il prend des formes nouvelles. Les logiques de la rationalité industrielle se développent avec l'éventail très ouvert des techniques de gestion.

Dans les pays développés le noyau central et majoritaire de la population active relève encore de formes d'organisation du travail très liées à l'industrie où à des conceptions de l'Etat où le fonctionnement des services publics suppose la mise à disposition de fonctionnaires à statut ou de salariés proches du fonctionnariat. En même temps se multiplient les formes atypiques d'emploi (intérim, vacataires, indépendants, contrats aidés pour des raisons sociales, temps partiels) qui sans devenir majoritaires dans la population active occupée représentent une minorité significative (entre un cinquième et un quart). C'est bien d'une transformation du système de l'emploi qu'il s'agit. Elle va dans le sens d'un assouplissement du système de l'emploi affronté à la montée des services et de la " nouvelle économie " de l'informatique, de l'information et de l'immatériel. Elle permet l'adaptation des gestions d'emploi des firmes affrontées à la mutation économique présente, dont nous mesurons mal l'ampleur, et dont il n'est pas très éclairant d'affirmer que c'est la plus importante que l'humanité ait connue depuis l'âge néolithique.

L'orientation qui se dégage est celle de multiples expérimentations permettant d'améliorer les systèmes de l'emploi des différents pays. Elle ouvre évidemment sur

la question très difficile des mouvements de population dans un monde où les inégalités de développement et de niveaux de vie sont considérables et où les structures démographiques sont très contrastées du fait des rythmes différents au cours du temps pour l'accès des pays à la transition démographique. Ces réflexions sont donc à articuler à celles consacrées aux migrations et à la citoyenneté multiculturelle. Elles orientent vers la mobilisation des esprits vers un effort considérable pour réduire les inégalités de développement à l'échelle mondiale. Cela ne se fera pas sans des actions volontaristes à tous les niveaux de la responsabilité politique pour corriger les effets du marché.

Au plus haut niveau, fixation de règles du jeu du marché : impôt mondial (de type taxe Tobin ou autre), organisation monétaire internationale (par zone ou par monnaie mondiale), organisation du monde par région avec constitution d'ensemble politiques organisées (de type Union européenne), souveraineté partagée entre Etats nations, organisation interne des Etats avec des structures décentralisées et des pratiques démocratiques de choix des responsables, pratiques généralisées d'évaluation des situations et comparaisons des performances (benchmarking), veille constante sur le système de l'emploi afin d'en repérer les dysfonctionnements et les exclusions et adaptation constante des politiques sociales à l'évolution des malaises sociaux, développement de la vie associative plus immédiatement sensible aux besoins sans cesse en évolution dans une société où les techniques ne cessent de se transformer.

A travers les réformes multiples et nécessaires de nos systèmes de l'emploi se joue la question de l'humanisme du travail. C'est cette question là qui se pose et non celle de la disparition du travail. Elle continue et continuera à se poser avec les interrogations sur la manière de promouvoir des organisations économiques et sociales permettant à tous de s'inscrire dans le mouvement du donner, recevoir et rendre qui est la logique profonde de l'humanisation de cet être social et politique qu'est l'homme.